L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 12 JUILLET.

La Presse de New-York et le Désastre de Big Horn.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

La boucherie du Big Horn, où ont été massacrés jusqu'au dernier trois cents soldats d'un des meilleurs régiments des Etats-Unis, un de leurs plus vaillants généraux et dix-sept braves officiers, a fait courir dans tout le pays un frémissement de douleur et d'indignation. Ce n'était pas assez du fléau de la corruption qui infecte jusqu'à la moelle de la nation ; ce n'était pas assez de l'[illegible] associée à la vénalité dans toutes les branches de l'administration publique ; [illegible] de toutes les hontes et de tous les vices dus au dédain de tous les principes et de tous les droits, [illegible] par un [illegible] que le pouvoir public couvre encore d'un [illegible] ; il fallait que la nation expiât par un holocauste aussi humiliant pour son orgueil que douloureux pour son cœur le crime populaire d'avoir permis tant d'outrages et tant de méfaits. Il n'y a pas de doute, le désastre du Big Horn a pour source originelle la même politique qui a engendré les Babcock, les Belknap, et toute la clique des favoris de M. Grant.

Il a sa source immédiate dans la protection donnée aux voleurs contre les honnêtes gens qui témoignent contre eux,—dans la disgrâce dont a été frappé un brave officier pour avoir dit la vérité. Il a sa source dans l'hypocrisie barbare qui condamne les Indiens à la faim d'abord, à la révolte et à l'extermination ensuite, pour gorger de leurs dépouilles les parents et les amis du président. Il a sa source dans la violation des traités qui garantissent aux Indiens la propriété de leurs réserves pour en encourager ensuite l'invasion et la spoliation. Il a sa source enfin dans cette politique d'impunité effrontée pour le vice et d'intimidation sournoise pour l'honnêteté publique, qui a fait du gouvernement un ramassis d'ignares présomptueux et de pillards éhontés. Il faut en convenir, M. Grant est bien heureux d'être le président d'une République au lieu d'être le souverain d'une monarchie. Il y a longtemps qu'il aurait culbuté comme un capucin de cartes, ou, s'il avait duré jusqu'ici, son peuple lui demanderait un rude compte pour cette catastrophe en matière militaire, la seule à laquelle on ait jamais supposé qu'il ait quelque aptitude. Mais il est inutile de s'étendre davantage sur un sujet si révoltant.

Nous empruntons à notre confrère les extraits suivants :

HERALD.

Avec un soldat de profession pour président on était du moins en droit d'espérer que, là où les opérations du gouvernement exigeaient l'emploi de l'armée, cet emploi serait dirigé avec intelligence. Mais il paraît que nous n'avons pas même cette petite compensation à tous les maux résultant de la présence d'un soldat à la tête de l'Etat. La nation a pardonné au président ses actes d'une ignorance grossière, en matière politique, parce qu'on savait communément qu'il manquait d'expérience politique ; des actes violant toutes les bienséances de la vie officielle ont été excusés, par le motif qu'une moralité épurée n'est pas un produit des camps. La longue liste des erreurs présidentielles a toujours été attribuée à cette cause, mais comment les défenseurs du président expliquent-ils ses terribles bévues sur des points qui, comme soldat, devraient lui être familiers ?

Grant est l'auteur de la guerre indienne actuelle. C'est le résultat inévitable de sa politique, politique qu'il a poursuivie comme toujours avec l'obstination d'un cerveau opaque, impénétrable au moindre rayon d'intelligence. C'est sa création personnelle, car nul autre n'aurait défendu et maintenu le système d'entretenir la force indienne par la "brigade priante," tout en exploitant la fameuse indienne par les déprédations des "rings" qui pillaient les appropriations et affamaient les Indiens. Dès le mois d'avril il était démontré que cette cause engendrerait une guerre indienne. Le fait était notoire, et de tous ceux dont le devoir était de s'y intéresser, le seul, que ce fait laissât indifférent était l'impassible occupant du fauteuil présidentiel.

L'influence maligne de Grant est aussi évidente dans la conduite des hostilités que dans la création de la guerre. Au début il a fait ce qui était en son pouvoir pour dégrader et déshonorer l'officier distingué qui est la plus brillante victime de la boucherie, et pour décourager ainsi jusqu'à un certain point tous les autres soldats. Custer a été mandé pour déposer devant un comité du congrès. Il ne lui était pas facultatif de comparaître—il y a été contraint. Devant ce comité il a dit ce qu'il savait de certaines transactions incriminant des amis personnels du président ; c'est ce qui a été regardé à la Maison Blanche comme un crime impardonnable, et le vaillant soldat a été privé de son commandement. Pour avoir dit la vérité en une matière d'intérêt public, il a senti s'appesantir sur lui la haine de l'homme dont le devoir était de le soutenir et de le protéger dans cette attitude.

Ce point montre à quel degré le président est intervenu dans la conduite de cette campagne, dégageant ainsi de leur responsabilité ceux qui sans cela auraient été responsables. Il se trouve par là que nos troupes sont envoyées tomber dans le même piége que les guerriers indiens ont [illegible] de temps immémorial. Les soldats de Crook en 1876 tombent exactement comme étaient tombés plus d'un siècle avant les hommes de Braddock, surpris par un ennemi peint en guerre. Crook, Terry et Gibbons sont envoyés opérer contre un ennemi commun, presque sans s'être concertés ou sans savoir dans quelle position ils sont vis-à-vis les uns des autres.

Sitting Bull et ses guerriers ont été trouvés dans un triangle borné par les rivières Yellowstone, Tongue et Big Horn. Le seul point ouvert de ce district ainsi circonscrit par de grandes rivières court le chaîne de collines appelée les Montagnes Panthère. Des soldats experts dans la guerre auraient pu prendre là le redoutable Sioux dans son propre piége, car la présence d'une force vigilante lui aurait coupé toute issue, et si le commandant qui l'a découvert le premier avait concentré les autres forces avec les siennes, les sauvages auraient pu être acculés à un point où ils se seraient trouvés pris entre le Yellowstone infranchissable et les troupes. Là la guerre aurait pu finir par un exemple qui n'eût pas manqué d'être salutaire.

Mais il aurait fallu pour cela une entente et une direction intelligentes, choses impossibles, à ce qu'il paraît, dans tout mouvement où l'influence du président se fait sentir. Voilà donc sur pied une coûteuse guerre indienne. Il y aura grand carnaval pour les fournisseurs, et les amis personnels des hommes occupant de hauts emplois auront encore une chance de tripoter dans le trésor public avant la fin de la période présidentielle courante.

WORLD.

....Le président, pour quelque raison qui n'a jamais été expliquée, s'est mis en tête d'ouvrir le pays des Black Hills ; l'expédition Custer de 1874 a pénétré dans cette région défendue et mystérieuse, et en a rapporté, touchant sa richesse minérale, sa beauté naturelle et sa fertilité, des histoires surpassant même les légendes romantiques qui avaient cours à la frontière. Cette expédition était une violation formelle de la fameuse politique de paix, et l'évêque Hare s'y était opposé pour cette raison. Le pays envahi avait été reconnu propriété des Sioux nomades, en 1868, par un traité que Sherman, Harney et d'autres avaient signé pour les Etats-Unis, et que plusieurs chefs célèbres avaient signé au nom de leurs tribus. Le grand territoire s'étendant du Platte vers le nord, et des monts Big Horn au Missouri, comprenant les Black Hills, avait été assuré aux Indiens et déclaré fermé à tous colons blancs. Ce traité a encore aujourd'hui moralement toute sa force, pendant que les aventuriers s'enfoncent par centaines dans la réserve indienne, et que les soldats des Etats-Unis vont attaquer au [illegible] un désespoir le long des rivières [illegible] et Big Horn. Les Sioux [illegible] la rapide visite de Custer, [illegible] ont protesté contre l'invasion des chercheurs d'or. Mais il était clair que l'envahissement de ce pays [illegible], une fois commencé, ne pourrait [illegible] arrêté, et le président a [illegible] [illegible] les droits que leur reconnaissait le traité de 1868. [illegible]

[illegible]

Les Indiens se sont [illegible] uniquement parce qu'ils ont été refusés de vendre leurs priviléges pour une somme modique que cette vente sur un seul contrat par un fonctionnaire ordinaire. L'émigration aux Black Hills a continué sans entraves, les Indiens ont recours aux armes, et il n'est resté aux apôtres de la politique de paix qu'à violer les obligations imposées par le gouvernement et à entreprendre une guerre d'extermination.

Ainsi la philanthropie hypocrite, la cécité politique, la violation de la foi publique, l'hésitation et la perfidie ont successivement contribué à nous conduire à une guerre sanglante et honteuse, dans laquelle la victoire ne nous vaudrait pas de lauriers. Aujourd'hui encore, avec la colonne du Crook forcée à la retraite par Sitting Bull, avec la division de Custer [illegible] [illegible]

[illegible]

SUN.

Le rapport du massacre par les Sioux [illegible] du général Custer et de tout son détachement de 315 hommes, a causé au pays un frisson d'horreur. C'est un autre sacrifice offert à notre misérable imbécile et déplorable politique indienne, et au sentiment de tristesse qu'il excite devrait se joindre un sentiment d'indignation contre la corruption et la mauvaise administration qui ont abouti au massacre.

Quiconque sait ce qu'est la guerre indienne frémit à la pensée du sort échu à ces hommes vaillants. Le rapport dit que les cavaliers du 7e régiment ont combattu comme des tigres. Rien de surprenant. La défaite par les Indiens signifie torture, outrages sans nom, mort certaine. Pas de grâce pour les blessés et les [illegible] sont des victimes sur lesquelles les sauvages exercent leur férocité et assouvissent leur passion pour la cruauté. Quand nous aurons les détails de ce massacre, les gens sentiront leur sang se figer et leur cœur défaillir. Les atrocités commises dans ce ravin le 25 du mois dernier ont été révoltantes, et les troupes sacrifiées ont enduré des souffrances inimaginables.

Toutefois, nous célébrons le centenaire de notre existence nationale, [illegible] nous enorgueillissons de nos progrès dans la civilisation, la religion et la [illegible]. En même temps nous trouvons [illegible] nos rapports avec quelques milliers d'Indiens sont une tache [illegible] en [illegible] de [illegible]. C'est une [illegible] pour nous [illegible] civilisation, [illegible] sur nos festivals du Centenaire. [illegible] existences ont été [illegible] de nos vaillants cavaliers étaient [illegible].

L'événement [illegible]. Nous avons dit [illegible] que la guerre avec les Sioux serait longue [illegible], comme elle était [illegible]. Avec une administration sage et [illegible], notre bureau indien [illegible] prévenir ; au lieu de cela, il l'a fomentée. Ce [illegible] par sa corruption et ses vols, pousse les sauvages à répandre le sang ; il les [illegible] de leurs droits, il viole les conventions passées avec eux. Et quand il a suscité leurs sentiments de vengeance, il réclame l'aide de l'armée. La guerre est bienvenue pour les agents indiens, car elle accroît leurs profits et exagère leur importance. Quand le secrétaire de la guerre fait trafic des postes commerciaux, quand le frère du président s'engage dans le commerce, quand le président lui-même punit du brave général pour avoir rendu un témoignage sincère des faits, quoi d'étonnant que les sauvages détestent les blancs, se méfient d'eux et se concentrent pour se venger ?

Nous tenons le général Grant pour responsable de cet horrible massacre, et nous le traduisons pour cela à la barre du peuple. C'est la conséquence directe et le fruit du méprisable système de piller les Indiens, qui s'est développé sous sa protection, et de la cupidité qu'il a encouragée dans les agents du gouvernement qui traitent avec les sauvages spoliés. Rien ne nécessitait cette guerre. Les soldats massacrés sont les innocentes victimes d'une politique indienne qui a créé Delano et enrichi Orvil Grant.

Le général Custer était un vaillant soldat, décoré des cicatrices d'un service continu et fidèle pendant la guerre de la rébellion. Après cette grande lutte il s'était fréquemment distingué dans des combats avec les Indiens ; et, ce qui est exceptionnel dans la profession des armes, c'était un homme absolument maître de lui et tempérant. Il a montré aussi qu'il avait une juste idée de ses devoirs publics, quand il a entrepris le long et monotone voyage pour Washington de son poste proche des montagnes Rocheuses, afin de déposer devant le comité du congrès qui a mis à jour la corruption de Belknap, créature de Grant.

Il avait le désir cordial et sincère de purifier l'administration indienne, et bien qu'il portât les cheveux longs dans les Plaines, comme défi au couteau à scalper des sauvages, et qu'il les traitât rigoureusement, cependant telle était sa loyauté qu'il avait conquis leur estime, et nous espérons qu'il est mort de la mort du soldat, tué par une balle, non torturé lentement par les sauvages. Grant lui a enlevé le commandement de la colonne qu'il devait conduire dans cette guerre manufacturée, et il est entré en campagne à la tête de son régiment. Peut-être, probablement même, si on l'eût laissé à la place qui lui revenait, et s'il n'eût pas encouru l'hostilité présidentielle à raison de son témoignage contre un secrétaire corrompu et un frère coupable de péculat, il occuperait aujourd'hui son rang dans l'armée, au lieu d'être la victime mutilée de la vengeance des sauvages.

Depuis son ouverture, cette guerre des Sioux a été désastreuse. Le général Crook, à Rosebud, a été défait et contraint à la retraite, et maintenant les sauvages se glorifient du massacre de cinq compagnies d'un de nos meilleurs régiments de cavalerie. Si vous ne battez pas les Indiens dès le commencement d'une guerre contre eux, vous les encouragez à de plus grands efforts. Si vous vous laissez battre par eux, leur amour de la guerre s'en accroît comme la soif du sang du tigre s'accroît quand il a goûté à celui de sa première victime.

Cette année du Centenaire verra une des guerres indiennes les plus sanglantes de nos annales. Le massacre de ces braves gens dans le ravin en aval de Little Big Horn n'est que le commencement de nos sacrifices.

TRANSMETTEZ LA NOUVELLE AUX MÈRES. Toutes les familles apprécient les excellents effets que l'on obtient avec de la moutarde fraîche et de bonne qualité ; mais l'on perd beaucoup de temps et l'on se donne beaucoup de peine pour faire des sinapismes avec de la moutarde qui est souvent de qualité inférieure, et les malades continuent à souffrir. La nécessité a fait inventer les SINAPISMES RIGOLLOT, qui sont toujours efficaces et dont on peut se servir immédiatement et ne servent à se tromper dans un [illegible]. Toutes les familles devraient se procurer un rouleau d'une douzaine de ces sinapismes au prix de vingt-cinq cents. Ils coûtent meilleur marché que ceux que vous prépareriez vous-même et ils agissent toujours d'une manière certaine. Ils épargnent le temps, le travail et la souffrance. Votre pharmacien vous en vendra.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $500 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi ; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure, pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet ; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures ; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure soit amendé de manière à être comme suit : "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence ; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus —ou à l'amende et à l'emprisonnement au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à [illegible] l'exemption du homestead, les [illegible] [illegible] de la veuve, ni les [illegible] et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions soient préservées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876.
(Signé) WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
E. DURAND,
Assistant du secrétaire d'Etat.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1876, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste maître ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, en de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par an, pour l'édition quotidienne, et de 20 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste sont ainsi que agents devant dans ce [illegible] un montant additionnel et ainsi le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

SPECTACLES, BALS, &c.

Jardin de Wenger
[illegible]
E. WENGER, Propriétaire.

C'EST le plus vaste [illegible] de la ville. On y trouve les meilleurs [illegible] et [illegible] ; TROIS BILLARDS [illegible]. Le [illegible] [illegible].

[illegible] BIERE MILWAUKEE (LAGER) [illegible] à cinq sous le verre.

Aux Planteurs de Riz.
LES VÉRITABLES
Machines à battre le Riz
—ET LES—
Machines perfectionnées à dépouiller le Riz de
PITT.
—EGALEMENT—
Les Machines à vapeur portatives,
Faites par la
Woodsum Machine Co.,
de Dayton, Ohio.
En magasin et à vendre par
SCHAUFFER, MACREADY & CO.
Marchands de quincaillerie,
Au No. 71 de la rue du Canal, [illegible].

ELITE CLUB ROOM,
[illegible] Rue St-Louis [illegible]
[illegible]
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE

Le Dr. G. P. MALONEY
[illegible]
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de [illegible] [illegible]

NERVOUS EXHAUSTION. [illegible]

REMÈDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
[illegible]
"WILLOS DYSENTERY REMEDY."

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND [illegible]

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. [illegible]

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No. 52....RUE VIEILLE-LEVÉE....No. 5
(Enseigne Bienville.)
Manufacture à vapeur de :
TABACS A FUMER ET A PRISER,
Et Importeur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABACS A CHIQUER, PIPES &c.

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de [illegible]
[illegible]
MAISON FRANÇAISE
[illegible]

OUEYROUZE & BOIS.
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
[illegible]
Aux Magasins Bleus,
Rue Vieille-Levée et Bienville.

H. CASSIDY,
FABRICANT DE VOILES
ET
Agent pour la vente du Duck Coton.

J'E SIGNALE à l'attention des [illegible] de DUCK COTON de toutes les largeurs et qualités. Je les offre en gros, aux prix des fabricants.

On trouvera constamment chez moi toute espèce de TENTES et PRELARTS, [illegible]

H. Cassidy,
Au No 95 de la rue du Canal, [illegible]

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DETAIL.

P. PAVIA,
FABRICANT de [illegible]

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLE SUZANNE LARRIEU,
[illegible]

L'ACIDE CARBONIQUE
[illegible]

Avis spécial.
[illegible]

J. A. LACROIX,
[illegible]

DIVERS.

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET BOUANE
[illegible] de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Dépôt du Bitter des Arabes,
[illegible] Rue DECATUR [illegible]

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No 21 de la rue du Camp.
CAPITAL [illegible]
J. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—
[illegible]
JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX, No 104 DE LA RUE DE LA COMMUNE.
NOUVELLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
E. SUEBERNER, Président.
FR. W. DIELMAN, Vice-Prést.
EMIL MAINE, Secrétaire.
E. KNOTHEKE, Inspecteur.

Compagnie d'Assurances de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 2 de la rue Carondelet.
[illegible]

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
[illegible]
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 RUE ST-LOUIS.
Avis Nouveau—Juillet 1876.
[illegible]

Mutual National Bank
Nouvelle-Orléans, [illegible] juillet 1876.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de [illegible]
JOSEPH MITCHELL,
Caissier.
JOHN J. HARDEE, Président,
A. W. BOSWORTH, Vice-président.
DIRECTEURS.
P. MASPERO, CHARLES L. CHASE
P. FOURCHY, A. W. BOSWORTH
R. S. KEEP, ADOLPH MEYER
JNO. J. HARDIE, J. C. VAN WICKLE
LLOYD R. COLEMAN.

Etat de situation semi-annuel
—DU—
STATE NATIONAL BANK
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.
JUIN le 30 1876.
—RESSOURCES—
[illegible]
—PASSIF—
[illegible]
SAM'L H. KENNEDY, Président. L. A. WILTZ, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

PAS DE RÉDUCTION,
Pas de Renvoi !
[illegible]
Tous les Lots
Payés en plein !
OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A L'OPERA de la
Nouvelle-Orléans,
Louisiane,
Le SAMEDI,
29 JUILLET 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS.
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR !
[illegible]
Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876,
A L'OPERA
De La Nouvelle-Orléans
AVEC
Grand Concert Promenade
[illegible]
VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.
[illegible]
Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage du
Du 29 Juillet 1876.
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.
[illegible]

GRANDE BAISSE
[illegible]
CHAUSSURES,
AU
MAGASIN ROUGE,
[illegible]

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER-PHOSPHATE
[illegible]
[illegible] PULVÉRISÉS
[illegible]
NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.